

Charte & Responsabilités

Le logo "Greeter de France" caractérise un service d'accueil personnel et culturel de visiteurs dans une ville ou une région qui satisfait aux définitions, aux principes d'organisation et de fonctionnement décrits ici dans notre Charte. Ils sont construits autour des valeurs d'origine des Greeters, valeurs maintenues par IGA (International Greeter Association) pour l'ensemble des Greeters dans le monde.

a. Les Greeters

Les Greeters sont des habitants passionnés par leur ville ou leur région qui souhaitent la faire découvrir aux visiteurs de manière authentique, conviviale et partagée. Ils sont bénévoles et n'attendent aucune compensation financière pour leur temps. Ils sont motivés par le désir de partager leurs connaissances, leurs coups de cœur et leurs anecdotes avec les visiteurs lors de rencontres conviviales et gratuites.

Les Greeters sont des personnes ouvertes sur les autres cultures, ils apprécient la rencontre avec des personnes venues du monde entier. Ils voient ces rencontres comme une opportunité de partager leur passion pour leur ville ou région, leur mode de vie et de créer des liens d'amitié. En un mot ils souhaitent faire tomber les clichés des Médias pour des impressions plus proches de la réalité des habitants.

Ce ne sont pas des guides professionnels. Ils ne cherchent pas à fournir une prestation de visite guidée, mais plutôt à offrir une expérience humaine riche, basée sur l'échange de savoirs personnels, le partage d'émotions, voire l'inattendu.

Les Greeters de France sont guidés par un ensemble de marqueurs qui façonnent leur approche de l'accueil et du partage avec les visiteurs.

- La connaissance de leur territoire : Ce sont des habitants qui aiment profondément leur ville, leur village ou leur région et qui souhaitent partager cette passion avec les visiteurs. Ils sont fiers de leur patrimoine, de leur culture et de leur mode de vie et désirent les faire découvrir aux autres.
- La convivialité et l'authenticité : Les Greeters proposent des rencontres lors de balades conviviales, dans une ambiance détendue. C'est pour eux une opportunité d'échange et d'enrichissement mutuel, une relation équilibrée avec des visiteurs. Ils partagent leur quotidien, leurs connaissances et leurs émotions.
- Le bénévolat et le désintéressement : L'activité des Greeters est entièrement gratuite et basée sur le volontariat. Ils offrent de leur temps par plaisir de faire connaître, de partager et d'échanger, sans aucune attente de compensation financière, mais plutôt des sourires, de l'intérêt, un début d'amitié...
- L'ouverture aux autres cultures et le respect de l'Homme : Les Greeters sont ouverts aux autres cultures et accueillent les visiteurs sans aucune discrimination. Ils sont respectueux des différences et prônent la tolérance et la compréhension mutuelle.
- Le tourisme responsable : Les Greeters s'inscrivent dans une démarche de tourisme durable. Ils privilégient les petits groupes de visiteurs, les modes de déplacement doux (à pied ou à vélo), la découverte des richesses locales immatérielles et des modes de vie des habitants.



b. Les visiteurs

Les Greeters s'adressent à tous les publics, que ce soient des personnes seules, des familles, des groupes d'amis, des couples, des personnes locales, en séjour touristique ou en voyage d'affaires. Ils accueillent toutes personnes sans aucune discrimination. Le nombre de personnes pour une balade avec un Greeter ne peut excéder 6, et le groupe doit être composé d'au moins une personne âgée de plus de 18 ans.

c. La rencontre

Chaque balade est unique, elle est « taillée sur mesure » en fonction de la demande et des envies du visiteur, du Greeter qui l'accueille, et d'autres critères comme la météo, les atomes crochus entre le visiteur et son hôte...

Le Greeter peut accueillir le(s) visiteur(s) seul ou avec une personne de son choix, en fonction des visiteurs accueillis. Par exemple, si les visiteurs sont en famille, l'accueil et la balade peuvent se faire avec la famille du Greeter, ou avec un de ses enfants.

La rencontre dure environ deux à trois heures mais elle peut durer plus ou moins longtemps dans la mesure où le Greeter et le ou les visiteurs sont d'accord. Si des dépenses sont engagées (consommations dans un café, tickets de transport en commun, tickets d'entrée, etc...) chaque personne paye pour ses dépenses personnelles. Le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le ou les visiteurs et vice-versa.

Le ou les visiteurs sont avertis des règles et s'engagent à les respecter. Si ce n'est pas le cas (retard important non justifié, manque de respect, non intérêt pour la balade...) le Greeter est dégagé de son engagement d'accueil. Les Greeters agissant bénévolement et se dévouant à eur passion sur leur temps libre, les visiteurs doivent par courtoisie, signaler dès que possible toute annulation de visite, en contactant le Greeter ou son organisation. Des liens sont disponibles sur nos mails de réservation à cet effet.

La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite pour le visiteur, le Greeter ne doit accepter aucun pourboire ou rétribution pour lui-même. En revanche, chaque organisation Greeter de France est libre d'accepter et d'encourager, ou pas, les donations faites par les visiteurs pour nous aider dans notre fonctionnement.

Après les rencontres, ces dons peuvent être effectués directement, avec votre courrier d'appréciation, auprès de certaines associations de Greeters locales ou auprès de la Fédération Française des Greeters, qui regroupe toutes les associations de Greeters de France. Dans ce dernier cas, les dons contribuent au financement d'actions votées par l'ensemble des Greeters français et gérées par la Fédération. La proposition de donation est faite après la balade au moment où nous demandons, par mail, l'appréciation de la balade Greeter auprès de nos visiteurs.

d. Les organisations greeters

Elles regroupent au minimum 5 Greeters dans une ville où un territoire plus ou moins grand qui peut aller d'une communauté de communes, une 'province' jusqu'à un département français.

Elles sont gérées localement au sein d'institutions touristiques telles que des Offices du Tourisme, ou bien des associations / Collectifs d'habitants locaux, qui sont membres de la FFG. La Fédération France Greeters mutualise les outils et les manières de faire et d'accueillir, aide à leurs mises en œuvre locales et en assure la formation, la maintenance et l'amélioration.



Responsabilités des intervenants

- Le visiteur reconnaît avoir pris connaissance de la gratuité de la rencontre et ne peut engager ni la responsabilité de l'organisation de Greeters ni celle du bénévole pour toute défaillance ou litige. Les balades se font sous la responsabilité de chacun des participants. L'organisation de Greeters, ne pourra être en aucun cas tenue responsable d'un incident ou accident pouvant survenir au cours d'une balade.
- Les informations mises en ligne sur le site étaient correctes au moment de leur publication: le site est régulièrement mis à jour. La Fédération France Greeters et l'organisation de Greeters locale ne peuvent être tenues pour responsables de toute perte, dommage ou désagrément qui pourraient résulter de l'utilisation des informations publiées sur le site.
- Des liens externes vers des sites partenaires sont mis en ligne. La Fédération n'est pas responsable de la qualité des prestations délivrées et ne peut être mise en cause en cas de litige avec ces partenaires.
- Nous respectons la confidentialité de vos données personnelles en suivant les règles RGPD édictées par l'Union européenne. Les CGU's (Conditions Générales d'Utilisation) des services Greeters, détaillent les règles en place et les moyens d'accéder à vos droits en la matière. Téléchargez les CGU's

Droits de propriété intellectuelle

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique ou les droits voisins, la reproduction de tout ou partie des éléments composant nos sites Web est strictement interdite sans un accord explicite de l'organisation Greeters propriétaire du site.

Dernière révision Mai 2025

Copil FFG